

A CATCH-AS-CATCH-CAN

Fly-weight up to 52 kg. (114 ½ lbs.).
Bantam-weight up to 57 kg. (125 ½ lbs.).
Feather-weight up to 62 kg. (136½ lbs.).
Light-weight up to 67 kg. (147½ lbs.).
Welter-weight up to 73 kg. (160 ½ lbs.).
Middle-weight up to 79 kg. (174 lbs.).
Light-heavy-weight up to 87 kg. (191 lbs.).
Heavy-weight over 87 kg.

B GRECO-ROMAN STYLE

Fly-weight up to 52 kg. (114 ½ lbs.).
Bantam-weight up to 57 kg. (125½ lbs.).
Feather-weight up to 62 kg. (136½ lbs.).
Light-weight up to 67 kg. (147½ lbs.).
Welter-weight up to 73 kg. (160½ lbs.).
Middle-weight up to 79 kg. (174 lbs.).
Light-heavy-weight up to 87 kg. (191 lbs.).
Heavy-weight over 87 kg.

Yachting

August 3rd—6th and August 10th—12th, 1948
at Torquay, Devonshire.

EVENTS

ENTRIES

Maximum number of entries for each category :
One boat per nation with a crew as stated below,
and reserves not exceeding the number of the crew.

EVENTS

International Dragon Class : boat to be sailed
by not more than 3 amateurs.

International 6-metre Class: boat to be sailed
by not more than 5 amateurs.

Yacht Racing Association of Great Britain. One
design keel boat : boat to be sailed by not more
than 2 amateurs.

International Star Class : boat to be sailed by
not more than 2 amateurs.

Yacht Racing Association of Great Britain.
Firefly 12 ft. dinghy : boat to be sailed by not
more than 1 amateur.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER, SAINT-MORITZ 1948

Communiqué officiel N ° 3

M. le conseiller fédéral Celio, président de la Confédération en 1948 et alors premier magistrat de la Suisse, a accepté la présidence d'honneur des Jeux olympiques d'hiver de Saint-Moritz. M. le conseiller fédéral D^r Kobelt, chef du Département militaire, et le général Guisan feront également partie du Comité d'honneur.

Deux nations de plus, le Canada et la Hollande, se sont inscrites auprès du Comité olympique suisse pour la participation aux Jeux olympiques d'hiver. Le nombre des pays participants se monte ainsi à quinze à ce jour.

Entre temps, l'organisation technique des jeux progresse. Les pistes pour les courses de fond sont maintenant déterminées et leur arpentage se fait actuellement. Toutes ces pistes commencent et se terminent dans le Salet en passant surtout par les contrées boisées entre Saint-Moritz-Bains, le lac de Staz, Celerina, Pontresina, le tremplin olympique et Surlej. La course de patrouilles militaires passera par de hautes alpes, mais prendra également fin dans le Salet.

L'aménagement du tremplin olympique a déjà commencé. La piste des courses de descente donne encore lieu à des discussions, mais sera prochainement déterminée. Les associations se rattachant à la F. I. S. recevront d'ici peu les plans de situation et les

diagrammes des emplacements pour les épreuves de ski.

Le stade olympique ne suffisant pas pour les nombreux matches de hockey sur glace prévus, d'autres stades près de l'Hôtel Palace et du Suvretta-House seront aménagés.

Le Comité technique pour les concours de bobsleigh et de skeleton a siégé dernièrement à Montreux sous la présidence de M. le D^r Cattani, de Saint-Moritz. Il a décidé que la piste de bob ainsi que le crestarun seront rapidement mis en état après la première chute de neige. Chaque nation participante enverra deux équipes à deux et deux équipes à quatre ainsi que quatre concurrents pour le crestarun (skeleton). Bobsleigh et skeleton auront quatre manches à faire chacun et le résultat total décidera du rang. Les épreuves de tobogganing se répartissent en six manches dont trois avec départ « junction » et trois avec départ « top ». Ici également, le résultat total décide du rang. Le jury se composera du comte de La Fregeolière (Paris), major Albert Mayer (Montreux) et M. Donna Fox (U. S. A.).

Zurich, 29 juillet 1947.

Vingt-quatre pays ont jusqu'à présent envoyé leur inscription au Secrétariat général à Lausanne; ce sont : Suède — Angleterre —

Liechtenstein — Italie — Danemark — Turquie — Belgique — France — Autriche — Pologne — Finlande — Islande — Canada — Hollande — Chili — Hongrie — Norvège — Argentine — Yougoslavie — Suisse — Grèce — Corée — Tchécoslovaquie — Bulgarie.

Une importante séance du Comité d'organisation a eu lieu le 10 août avec rapport des différentes commissions sportives.

Prière de noter la nouvelle adresse du Comité d'Organisation des Jeux de Saint-Moritz ainsi que celle du Comité olympique suisse : CASE 29, LAUSANNE 17.

LES MEMBRES DU C. I. O. SONT-ILS SPORTIFS?

(Suite. Le début de notre enquête a paru dans les bulletins N^{os} 3, 4 et 5)

M. ARMAND MASSARD, PARIS

Membre du C. I. O. pour la France.

Activité athlétique :

Concours hippiques de Paris : médaille de bronze (1900), médaille d'argent (1901), médaille d'or (1902). Finaliste olympique de pistolet (Londres 1908). Champion international d'escrime (épée) (Paris 1910). Champion olympique d'épée (Anvers 1920). Finaliste olympique d'épée (1924 et 1928). Capitaine de bobsleigh gagnant la Coupe des Alpes (Chamonix 1923).

Activité administrative :

Fondateur en 1911 de la Fédération parisienne d'escrime, puis président de la dite fédération (1921-1940). Membre de l'Académie des sports. Membre, puis vice-président du Comité national des sports. Président du Comité olympique français (depuis 1933). Président, puis président d'honneur de la Fédération française d'escrime. Président d'honneur du Cercle Hoche et d'Anjou et d'autres cercles d'escrime. Président de la Société de secours mutuels des maîtres d'armes. etc. Président du Groupe municipal et départemental de l'éducation physique et des sports (1935-1944).

MARTE RODOLFO GOMEZ

Membre du C. I. O. pour le Mexique.

(Tiré de l'« Annuaire biographique » du Mexique.)
(« Editorial Biográfica Mexicana », Mexico, 1944. P. 105.)

Gomez, Marte Rodolfo. ingénieur agronome. Ministre d'agriculture. Cavalier et nageur. Base-ball. Golf. Né à Ciudad Reynosa, dans l'Etat de Tamaulipas, le 4 juillet 1896. Membre du Churubusco Country Club et du Club de golf « Azteca ». De 1923 à 1924 il fut directeur de l'Ecole nationale d'agriculture et de

Le règlement général et programme est à l'impression et parviendra aux Comités olympiques nationaux ces prochains jours.

Il est rappelé aux pays participant aux Jeux olympiques d'hiver de Saint-Moritz d'envoyer au plus vite au Secrétariat général, à Lausanne, le nombre approximatif des concurrents et officiels afin que nous puissions prendre les dispositions au sujet du logement.

1909 à 1913 il fit partie de l'une des équipes de base-ball constituées par les élèves de l'école ; il jouait comme a première base » ou bien indistinctement il couvrait le « jardin » droit ou gauche. Il a été député de 1928 à 1934 ; délégué à la conférence économique et monétaire de Londres, 1933 ; ministre pléipotentiaire du Mexique en France et en Autriche de 1935 à 1936 ; gouverneur de l'Etat de Tamaulipas de 1937 à 1940 ; ministre d'agriculture en 1929 et puis de 1940 à ce jour (jusqu'au 30 novembre 1946). Il est un des plus grands animateurs du sport national et à sa coopération se doit que les délégations mexicaines aient pu participer aux plus importants événements sportifs mondiaux. Il est considéré comme un bon joueur de golf et son « score » aux dix-huit trous est au-dessous de cent. Il est représentant du Mexique dans le Comité international olympique et président honoraire du Club de football a América ». Le 4 juillet (1944) il fut nommé président du jury d'honneur de la Confédération sportive mexicaine, à l'occasion de la II^e assemblée nationale sportive organisée par la Direction nationale d'éducation physique et de l'enseignement pré-militaire.

L'ÉQUITATION

En équitation il faut être attentif à la « première peur » en raison des traces musculo-nerveuses qu'elle peut laisser. La peur commence, pour le cavalier, avec le désir de mettre pied à terre ; si elle ne s'accompagne pas de ce désir, elle est sans portée et sans lendemain.

P. de C.